

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Les professionnels de la filière Élevage et Viande bovine présentent leur plan d'action pour poursuivre la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur

Paris, le 25 septembre 2023 - Alors qu'Emmanuel Macron dévoilera ce jour la feuille de route pour atteindre les objectifs de la France en termes de réduction des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2030, INTERBEV, l'interprofession Elevage et Viande, présente son plan de réduction destiné à atteindre cette ambition. Elle défend le maintien de son cheptel bovin allaitant pour atteindre les objectifs carbone de l'élevage tout en garantissant la souveraineté alimentaire. Les travaux engagés par l'interprofession montrent que des leviers techniques efficaces existent pour réduire encore davantage les émissions. Ils devront être accompagnés par les pouvoirs publics à la hauteur des enjeux.

La poursuite de la diminution du cheptel bovin allaitant en France n'est en aucun cas la solution pour répondre aux enjeux climatiques.

Le plan gouvernemental fixe un objectif de réduction de 5 millions de tonnes équivalent CO2 de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 pour le secteur de l'élevage bovin. Le secteur bovin a déjà atteint la moitié de l'objectif fixé, sous l'effet notamment de la décapitalisation qui a fait son œuvre depuis plusieurs années. La filière Elevage et Viande affirme qu'elle peut atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement sans miser sur une baisse supplémentaire du cheptel bovin allaitant en France.

En effet, pour répondre aux enjeux climatiques, il faut d'abord éviter d'importer des viandes qui ne sont pas toujours soumises aux mêmes normes de production, environnementales et sanitaires que les viandes françaises. Quelle serait l'avancée pour le climat de diminuer notre souveraineté alimentaire, de délocaliser les émissions de gaz à effet de serre en-dehors de nos frontières et de réduire nos surfaces en prairies ?

La nécessité de préserver le modèle d'élevage herbager français

Les atouts environnementaux de l'élevage bovin français sont nombreux. En particulier, l'entretien des prairies et des haies joue un rôle fondamental dans la préservation d'une biodiversité riche et variée. L'élevage herbivore français demeure l'un des plus vertueux au monde et est l'un des seuls secteurs, avec la forêt et l'agriculture, capable de compenser une partie de ses émissions. Les 13 millions d'hectares de prairies et parcours sur lesquelles pâturent les bovins constituent les principaux puits de carbone. Tout retournement de prairies en culture se traduirait inévitablement par une libération du stock de carbone du sol qui serait préjudiciable à l'atteinte des objectifs climatiques. Le maintien de ces prairies passe nécessairement par la préservation de notre modèle d'élevage bovin herbager, essentiel à la dynamique des écosystèmes et des territoires ruraux.

FEUILLE DE ROUTE

La décarbonation de la filière bovine française : un objectif atteignable sans diminuer le cheptel

Déjà engagée depuis 2015 dans le programme Européen Life Beef Carbon et le déploiement du diagnostic CAP2ER pour évaluer et réduire les impacts environnementaux des exploitations d'élevage bovin, la filière voit aujourd'hui plus loin en s'engageant à atteindre l'objectif à 2030 et à 2050 de réduction des émissions fixée par la planification écologique.

Pour y parvenir, la filière priorise plusieurs leviers techniques dont certains sont déjà mis en œuvre depuis plusieurs années et d'autres sont plus innovants :

- **La gestion du troupeau** notamment via l'optimisation de la conduite sanitaire (santé et croissance des jeunes animaux) et la réduction de l'intervalle vêlage-vêlage.
- **L'alimentation des animaux** : travail sur la qualité des fourrages, optimisation pour éviter les excès d'utilisation de concentrés, poursuite de la valorisation de l'herbe dans les rations (elle représente aujourd'hui 78 % de la ration des bovins viande¹), innover dans la composition des rations pour réduire les émissions de méthane.
- **Le maintien et le renforcement de l'autonomie alimentaire** et protéique des élevages bovins en France : 84% de l'alimentation des bovins viande est aujourd'hui produite sur leur exploitation².
- **La diminution de la fertilisation azotée** en valorisant au mieux les effluents, en implantant des légumineuses, en jouant sur la rotation des cultures.
- La **gestion des déjections animales** notamment au niveau du stockage et de l'épandage.
- **La gestion des haies et autres infrastructures agroécologiques** en entretenant les nombreux linéaires de haies présents sur les élevages bovins et en veillant à ce qu'elles préservent toujours au mieux la biodiversité.
- **Le développement de la sélection génétique** des vaches moins émettrices de méthane.
- **La réduction de la consommation d'énergie** au niveau des bâtiments et des machines agricoles **et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables** sur les élevages : photovoltaïsme (notamment sur les bâtiments), méthanisation, utilisation des haies comme bois énergie et litière.

Si certains leviers sont également vecteurs d'efficacité économique, d'autres auront un coût pour les éleveurs et la filière et nécessiteront un soutien public.

Pour Guillaume Gauthier, président de la Commission Enjeux Sociétaux d'INTERBEV :

« L'élevage bovin herbager français n'est pas un problème mais une solution pour l'environnement et le climat. Des solutions techniques existent pour atteindre les objectifs fixés en matière climatique et la filière est prête à conduire cette transition pour accélérer les démarches de progrès engagées tout en préservant nos prairies. Pour cela, des conditions devront être réunies : la préservation d'un modèle d'élevage français dont les impacts positifs participent à long terme à la durabilité du territoire, un affichage environnemental cohérent qui valorise les spécificités de l'élevage bovin herbager à la française et un accompagnement des pouvoirs publics à la hauteur des enjeux climatiques et de souveraineté alimentaire. »

¹ Source : Bovins viande - Les chiffres clés des prairies et parcours IDELE - Cordier et al. 2020

² Source : Outil CAP2ER - Rapport RSO 2021-2022 - INTERBEV

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, labellisée par l'AFNOR « engagé RSE confirmé » de niveau 3 sur 4 en juin 2018 : le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

Contacts presse :

Cécile Lardillon - c.lardillon@interbev.fr - 06 40 36 56 34

Enza Leblanc - e.leblanc@interbev.fr - 06 76 66 21 95